

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1969

20 octobre 2006

SOMMAIRE

Aircraft V.I.P. Services S.A., Luxembourg	94477	Gate Gourmet Luxembourg IV, S.à r.l., Luxembourg	94495
AL Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94466	GB International S.A.	94478
Aldemor Investments S.A., Luxembourg	94484	Goma Immobilière S.A., Luxembourg	94506
Alfabet, S.à r.l., Luxembourg	94467	Green Alpha, S.à r.l., Luxembourg	94495
Ameras S.A., Luxembourg	94501	Hager Noris, S.à r.l., Remich	94470
Apax Finance & Incentive, S.à r.l., Luxembourg	94472	HCT Holding S.A., Luxembourg	94493
Aqua Paradise Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	94480	Hofibel Investments Holding S.A., Luxembourg	94480
Aquitaine Investissements S.A., Luxembourg	94466	IH International S.A., Luxembourg	94474
Baffin Bay, S.à r.l., Luxembourg	94487	Immo-Kampen S.A., Mertert	94475
Balta Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	94501	Immo-One S.A., Luxembourg	94481
Batimod Luxembourg, S.à r.l., Schengen	94479	Immobilière Cassiopeia S.A., Luxembourg	94507
Batimod Luxembourg, S.à r.l., Schengen	94479	Imperial Estates S.A., Luxembourg	94477
Biosys S.A., Luxembourg	94502	Imperial Tobacco Management Luxembourg (3), S.à r.l., Luxembourg	94505
Blue Chip Selection, Sicav, Luxembourg	94469	Inter Republic Holdings S.A., Luxembourg	94496
C.I.A. Lux, Compagnie Immobilière de l'Aéroport de Luxembourg S.A., Luxembourg	94491	Inter Republic Holdings S.A., Luxembourg	94496
Captiva 2 KQ Holding, S.à r.l., Luxembourg	94506	Inter Republic Holdings S.A., Luxembourg	94496
Caraway Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94496	Inter Republic Holdings S.A., Luxembourg	94496
Chapel, S.à r.l., Luxembourg	94481	Investissimo S.A., Luxembourg	94466
Cornelia, S.à r.l., Luxembourg	94487	JER Europe Fund III 4, S.à r.l., Luxembourg	94495
D.S. Corporation S.A., Luxembourg	94472	JER Thunderbird, S.à r.l., Luxembourg	94497
Delmar Investment S.A., Luxembourg	94506	Jerboa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	94491
Devimus International S.A., Luxembourg	94489	Jindalee, S.à r.l., Luxembourg	94484
DH Real Estate Finance, S.à r.l., Luxembourg	94478	K'FE, S.à r.l., Sandweiler	94475
EASA S.A., Luxembourg	94503	Lagorum S.A., Luxembourg	94488
Epicea Finance S.A., Luxembourg	94507	Lighthouse International Company S.A., Luxembourg	94502
FCCL Fip, S.à r.l., Luxembourg	94493	Loren S.A., Luxembourg	94484
FHLSP Private Equity Group Inc., S.à r.l., Luxembourg	94491	Louis Kiefer S.A., Bascharage	94507
Financière Treviso S.A., Luxembourg	94481	LSF Japan Hotel Investments II, S.à r.l., Luxembourg	94469
Fortune Biodiesel S.A., Luxembourg	94466	Luxys S.A., Luxembourg	94506
Gate Gourmet Holding I, S.à r.l., Luxembourg	94494	Magnes S.A., Luxembourg	94505
Gate Gourmet Holding I, S.à r.l., Luxembourg	94494	Magnes S.A., Luxembourg	94505
Gate Gourmet Luxembourg III A, S.à r.l., Luxembourg	94492	Martin Currie Global Funds, Sicav, Senningerberg	94493
Gate Gourmet Luxembourg III A, S.à r.l., Luxembourg	94492	Mistral Entertainment, S.à r.l.	94504
Gate Gourmet Luxembourg III A, S.à r.l., Luxembourg	94492	Mistral Entertainment, S.à r.l.	94504
Gate Gourmet Luxembourg III B, S.à r.l., Luxembourg	94495	Nael, S.à r.l., Luxembourg	94476
		Nael, S.à r.l., Luxembourg	94476

Naylor S.A., Luxembourg	94478	S+V Gems International S.A., Luxembourg	94488
Netinvest Europe S.A., Luxembourg	94505	S.A. Doretten A.G., Capellen	94502
Netinvest Europe S.A., Luxembourg	94505	Sally & Jack, S.à r.l., Luxembourg	94467
Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94504	Skin Care S.A., Luxembourg	94472
NLG Acquisition Holdings Management, S.à r.l., Luxembourg	94494	SmartStream Acquisitions, S.à r.l., Luxembourg	94501
NLG Acquisition Investments S.C.A., Luxembourg	94494	So.Ge.Fer. (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94501
Octantis, S.à r.l., Luxembourg	94507	Solution Plus, S.à r.l., Sandweiler	94473
Pepino, S.à r.l., Luxembourg	94480	Tiledrasi S.A., Luxembourg	94503
Prisma Energy Turkey Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94504	Valmetal Holding S.A., Luxembourg	94503
Quassia, S.à r.l., Luxembourg	94497	Venus, Sicav, Luxembourg	94506
Quinform, S.à r.l., Luxembourg	94488	Vespucci, S.à r.l., Luxembourg	94488
Résidence Gray, S.à r.l., Luxembourg	94479	Vienna I, S.à r.l., Luxembourg	94508
		Vil Finance S.A., Luxembourg	94492
		Vil Finance S.A., Luxembourg	94492
		Villa Care, S.à r.l., Luxembourg	94507

AQUITAINE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.929.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(092921.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

INVESTISSIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.068.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(092922.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

FORTUNE BIODIESEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 111.463.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature

Mandataire

(092925.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

AL FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 81.935.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(092933.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

ALFABET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 11, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 27.185.

Extrait du procès-verbal de la décision collective des associés du 28 août 2006

Il résulte de la décision collective des associés du 28 août 2006 que le siège social de la société ALFABET, S.à r.l. a été transféré du L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} au L-2229 Luxembourg, 11, rue du Nord.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093442.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SALLY & JACK, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
H. R. Luxemburg B 118.919.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Herr Lijun Xiao, Deputy Sales Manager, geboren in An Hui (Volksrepublik China), am 3. Dezember 1982, wohnhaft in Shanghai, Shang Nan Street 3651 Long. No. 63 Room 401 (Volksrepublik China).

2. Frau Yan Gu, Marketing Manager, geboren in Shanghai (Volksrepublik China), am 8. Oktober 1973, wohnhaft in Shanghai, Lu Jia Bang Street No. 1011 Room 1219 (Volksrepublik China).

Beide sind hier vertreten durch Herrn Hans Kappes, Wirtschaftsprüfer, beruflich wohnhaft in Luxemburg, auf Grund von zwei ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift.

Welche Vollmachten vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparenten, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersuchen die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

Art. 2. Gegenstand des Unternehmens ist der E-Business («electronic commerce») und die Softwareentwicklung, insbesondere für logistische und elektronische Unternehmen, sowie, zwischen China und Europa, der Import und Export, Marketing sowie der Großhandel mit Waren jeglicher Art, aber hauptsächlich elektronische Produkte und Textilien.

Des Weiteren hat die Gesellschaft zum Zweck jegliche Formen von China-Markting und Reisedienstleistungen, sowie sämtliche damit zusammenhängenden und den Gesellschaftszweck fordernden Geschäfte.

Die Gesellschaft darf andere Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, sich an ihnen beteiligen und ihre Geschäfte führen.

Die Gesellschaft kann Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten.

Die Gesellschaft ist ferner berechtigt, Unternehmensverträge, insbesondere Gewinnabführungs- und Beherrschungsverträge abzuschließen.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann außerdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fordern, ausführen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist SALLY & JACK, S.à r.l.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR), aufgeteilt in zweihundert (200) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile gezeichnet wurden wie folgt:

1.- Herr Lijun Xiao, Deputy Sales Manager, wohnhaft in Shanghai, Shang Nan Street 3651 Long. No. 63 Room 401 (Volksrepublik China), einhundert Anteile.	100
2.- Frau Yan Gu, Marketing Manager, wohnhaft in Shanghai, Lu Jia Bang Street No. 1011 Room 1219 (Volksrepublik China), einhundert Anteile.	100
Total: zweihundert Anteile	200

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäß Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 11. Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

Art. 12. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Art. 13. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 14. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von Gesellschaftern, welche mehr als die Hälfte der Anteile vertreten, akzeptiert werden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Gesellschafter gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfällt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

Art. 17. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

Art. 18. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

Art. 20. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr eintausendzweihundert Euro.

Einzahlung der Anteile

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschließend haben sich die Komparenten zu einer außerordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-2430 Luxemburg, 26, rue Michel Rodange.

2. Zu Geschäftsführern, auf unbestimmte Dauer, werden ernannt:
- Herr Lijun Xiao, Deputy Sales Manager, geboren in An Hui (Volksrepublik China), am 3. Dezember 1982, wohnhaft in Shanghai, Shang Nan Street 3651 Long. No. 63 Room 401 (Volksrepublik China); und
 - Frau Yan Gu, Marketing Manager, geboren in Shanghai (Volksrepublik China), am 8. Oktober 1973, wohnhaft in Shanghai, Lu Jia Bang Street No. 1011 Room 1219 (Volksrepublik China).
3. Jeder Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns, dem Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: H. Kappes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2006, vol. 537, fol. 62, case 11. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 5. September 2006.

J. Seckler.

(095446.3/231/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

BLUE CHIP SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 71.119.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 28 juin 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Michel Y. de Beaumont, Erik Loudon, Kurt Vogelsang, Laurent Philippe, Jean-Michel Gelhay, Donald Villeneuve et Madame Susan Cox en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007;
2. de réélire DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour BLUE CHIP SELECTION

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090334.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LSF JAPAN HOTEL INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.045.625.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 117.888.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 15 août 2006 que la société LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. a transféré 1 part sociale préférentielle de la Société à la société RISING SUN II HOLDING Ltd, une limited liability company constituée selon les lois des Bermudes et dont le siège social se trouve à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermudes.

Les parts sociales de la Société sont dès lors détenues comme suit:

- LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.: 8.364 parts sociales ordinaires;
- RISING SUN II HOLDING Ltd: 1 part sociale préférentielle.

Pour extrait sincère et conforme

LSF JAPAN HOTEL INVESTMENTS II, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006 , réf. LSO-BT05919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090581.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

HAGER NORIS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

H. R. Luxemburg B 105.896.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausend und vier, am siebzehnten Dezember um 16.00.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft OSTEN, S.à r.l. (vormals HAGER NORIS, S.à r.l.), Société à responsabilité limitée, mit Sitz in L-5559 Remich, 4, Aale Stack, mit einem Kapital von EUR 12.500 und registriert im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 100.570, vertreten per Vollmacht durch Herrn Karl Meinert, geschäftansässig in Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken, Deutschland;

Vorerwähnte Vollmacht, nach ne varietur Paraphierung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie eingangs erwähnt, den Unterzeichneten Notar ersucht hat die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, wie folgt festzulegen:

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt (hiernach die «Gesellschaft»), und im Besonderen dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften (hiernach das «Gesetz»), sowie der gegenwärtigen Satzung (hiernach die «Satzung»), welche in den Artikeln 7, 10, 11 und 14 Ausnahmeregeln über Einpersonengesellschaften beinhalten.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in jeder Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Kontrolle, Verwaltung und Entwicklung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann jede Art von Wertpapieren und Rechten erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, durch die Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften oder Unternehmen und die Unterstützung dieser auf jede Art und Weise. Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann jede Art industrieller Tätigkeit ausüben sowie eine dem Publikum zugängliche Geschäftseinrichtung unterhalten. Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen finanziellen, kommerziellen und technischen Handlungen vornehmen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist HAGER NORIS, S.à r.l.

Art. 5. Der Gesellschaftssitz ist in der Gemeinde Remich. Er kann durch einen, gemäß den Regelungen zur Änderung der Satzung gehaltenen Außerordentlichen Gesellschafterbeschluss an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Die Adresse des Gesellschaftssitzes kann innerhalb der Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Geschäftsführers, oder, im Falle mehrerer Geschäftsführer, durch einen Beschluss des Geschäftsführerrates verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäftsräume und Zweigniederlassungen, in Luxemburg und im Ausland haben.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500-) eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (25) pro Anteil.

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt durch einen Beschluss des einzigen Gesellschafters, oder in Falle von mehreren Gesellschaftern einem Gesellschafterbeschluss, in Übereinstimmung mit Artikel 14 der vorliegenden Satzung abgeändert werden.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Gegenüber der Gesellschaft, sind die Gesellschaftsanteile unteilbar, da nur ein Eigner pro Anteil zugelassen ist. Gemeinschaftsbesitzer müssen eine Person, die sie vertritt ernennen.

Art. 10. Im Falle eines einzigen Gesellschafters, sind die Anteile frei übertragbar.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern müssen die von jedem Gesellschafter gehaltenen Anteile gemäß Artikel 189 des Gesetzes über Handelsgesellschaften übertragen werden.

Art. 11. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Art. 12. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern, welche nicht Gesellschafter sein müssen, verwaltet. Die Geschäftsführer werden von dem oder der Gesellschafter(n) ernannt und können ad nutum abberufen werden.

Gegenüber Drittpersonen haben die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen und Operationen zu erledigen und gut zu heißen, die im Sinne des Zwecks der Gesellschaft und dieser Satzung sind.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen unter die Befugnisse der Geschäftsführer.

Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die Einzelunterschrift ihres Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

Die Geschäftsführung kann ihre Befugnisse für bestimmte Aufgaben an verschiedene ad hoc Vertreter abtreten.

Die Geschäftsführung wird die Haftung, die Vergütung (falls zutreffend) und die Dauer des Amtes des Vertreters, sowie alle anderen wichtigen Bedingungen seines Amtes festlegen.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, werden die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Geschäftsführern gefasst und unterschrieben sind, haben dieselbe Gültigkeit wie während einer Sitzung der Geschäftsführung gefasste Beschlüsse.

Jeder sowie alle Geschäftsführer können mittels Telefon- oder Videokonferenzgespräch, oder mittels anderer gleichartiger Kommunikationsmittel, die den teilnehmenden Mitgliedern erlauben einander zu hören und zu verstehen an Sitzungen der Geschäftsführung teilnehmen. Die Teilnahme an einer Sitzung der Geschäftsführung mittels dieser Kommunikationsmittel gilt als gleichgesetzt zur persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.

Die Geschäftsführung kann Vorabdividenden gemäss den gesetzlichen Bestimmungen beschliessen.

Art. 13. Der oder die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates im Namen der Gesellschaft keine persönliche Haftung ein.

Art. 14. Der Einzelgesellschafter übernimmt alle Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung erteilt wurden.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern, kann jeder Gesellschafter an den Abstimmungen unabhängig von der Anzahl seiner Anteile teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile.

Kollektive Beschlüsse sind nur dann rechtskräftig, wenn Sie von den Anteilseignern, welche mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen wurden.

Beschlüsse, welche eine Satzungsänderung benötigen, werden gemäß den Vorschriften des Gesetzes über Handelsgesellschaften, durch die Mehrheit der Anteilseigner gefasst, welche mindestens Dreiviertel des Gesellschaftskapitals darstellen.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Am Ende jedes Geschäftsjahres, wird von der Geschäftsführung ein Inventar sowie eine Aufstellung der Aktiva und Passiva erstellt.

Bilanz und Inventar stehen den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

Art. 17. Der Gesamtgewinn der Gesellschaft, so wie er aus dem jährlichen Gesellschafterbeschluss hervorgeht, stellt nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, Abschreibungen und Kosten den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5 %) des Nettogewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Nettogewinn nach Abzug der gesetzlichen Rücklage kann an den/die Gesellschafter im Verhältnis zu seinem/iherem Anteilbesitz in der Gesellschaft verteilt werden.

Art. 18. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidator(en) ausgeführt, welche(r) kein(e) Gesellschafter sein muss(en) und der/ die von den Gesellschaftern ernannt wird/werden, die wiederum seine Befugnisse und seine Vergütung festlegen.

Art. 19. Alles was nicht durch die gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.

Zeichnung - Einzahlung

Sämtliche fünfhundert (500) Anteile wurden von der Osten, S.à r.l., (vormals HAGER NORIS, S.à r.l.), Société à responsabilité limitée, vorgeannt gezeichnet und in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Honorare und Lasten, die in welcher Art auch immer aus der Gründung der Gesellschaft entstanden sind, werden auf ungefähr eintausendundfünfhundert Euro (1.500,-) geschätzt.

Beschlüsse der Gesellschafter

1. Die Gesellschaft wird von den folgenden Geschäftsführern verwaltet: Herr Alfred Bricka, Geschäftsführer, geschäftsansässig in Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken, Deutschland.

Das Mandat der Geschäftsführer gilt auf unbestimmte Zeit.

Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg. Am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar die gegenwärtige Urkunde.

Signé: K. Meinert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, vol. 146S, fol. 36, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 6. Januar 2006.

J. Elvinger.

(012933.2/211/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

SKIN CARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.187.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire du 5 avril 2006

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012, les mandats de:

Madame Sylvie Theisen, Madame Eliane Irthum en tant qu'administrateurs de la société et Monsieur Gianni Sola en tant qu'administrateur et administrateur-délégué;

ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

Pour extrait sincère et conforme

SKIN CARE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT03979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090449.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

D.S. CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.334.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire du 9 juin 2006

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012, les mandats de:

- Madame Eliane Irthum, Monsieur Yves Wallers en tant qu'administrateurs de la société et Monsieur Fons Mangen en tant qu'administrateur et administrateur-délégué.

- Jean-Hugues Antoine, en tant que Commissaire aux Comptes.

Pour extrait sincère et conforme

D.S. CORPORATION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT03974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090452.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

APAX FINANCE & INCENTIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 2.405.300.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.778.

Il résulte des décisions prises par le conseil de liquidation en date du 3 août 2006 que le siège social de la Société a été transféré de son ancienne adresse au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090703.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

SOLUTION PLUS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5214 Sandweiler, 23, rue du Cimetière.
H. R. Luxemburg B 118.494.

 —
 STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den neunzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Maître Jean Seckler, Notar mit dem Amtssitz in Junglinster (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft NETWORK PLUS HOLDING S.A., mit Sitz in L-5214 Sandweiler, 23, rue du Cimetière, hier rechtmäßig vertreten durch zwei ihrer Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Andreas Macherey, leitender Geschäftsführer, wohnhaft in D-54293 Trier, Biewerer Strasse, 15 (Bundesrepublik Deutschland), und
- Herr Volkmar Ferger, Geschäftsmann, wohnhaft in D-69488 Birkenau/Odenwald, Am Wachenberg 3 (Bundesrepublik Deutschland).

Welche Komparenten, namens handelnd wie hiuvor erwähnt, den amtierenden Notar ersuchen, die Gründung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Entwicklung, der Verkauf und Marketing von Softwareprodukten, sowie die Entwicklung und Vermarktung von Internetseiten.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann außerdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist SOLUTION PLUS, S.à r.l.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Sandweiler.

Er kann an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile durch die alleinige Gesellschafterin, die Aktiengesellschaft NETWORK PLUS HOLDING S.A., mit Sitz in L-5214 Sandweiler, 23, rue du Cimetière, gezeichnet wurden.

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschaftern an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäß Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschaftern.

Art. 11. Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 12. Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

Art. 13. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Art. 14. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 15. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von mehr als der Hälfte der Anteilseigner akzeptiert wurden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Anteilseigner gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfällt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

Art. 18. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

Art. 19. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 20. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

Art. 21. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, beruft und bezieht sich der Komparent auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Einzahlung der Anteile

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt neunhundert Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Beschlussfassung durch die alleinige Gesellschafterin

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft, hat die obengenannte Gesellschafterin, vertreten wie hiavor erwähnt, folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-5214 Sandweiler, 23, rue du Cimetièr.
- 2.- Herr Andreas Macherey, leitender Geschäftsführer, geboren in Trier (Bundesrepublik Deutschland), am 18. März 1970, wohnhaft in D-54293 Trier, Biewerer Strasse, 15, wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer ernannt.
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Machery, V. Ferger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2006, vol. 537, fol. 41, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den. 22 August 2006.

J. Seckler.

(088675.3/231/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

IH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 103.797.

Lors du conseil d'administration tenu en date du 21 juillet 2006, il a été décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090576.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94475

K'FE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-5252 Sandweiler, 12, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 110.526.

Il résulte d'une cession de parts sociales en date du 13 juillet 2006 que la répartition des parts sociales de la société à responsabilité limitée K'FE, S.à r.l., est dorénavant la suivante:

Simone Michels, demeurant à L-5444 Schengen, 26, Cité Killebesch	35 parts
Nathalie Hojan, demeurant à L-5252 Sandweiler, 12, rue Michel Rodange	35 parts
STALKA, S.à r.l., avec siège social à L-8289 Kehlen, 8, Cité am Duerf	<u>30 parts</u>
	100 parts

En date du 14 juillet 2006 Monsieur Diego Ariel Castello a démissionné de son poste de gérant administratif.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090586.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

IMMO-KAMPEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6685 Mertert, 14, rue du Port.
R. C. Luxembourg B 81.824.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMO-KAMPEN S.A., avec siège social à L-6685 Mertert, 14, rue du Port.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Denise Meyers, sans état particulier, épouse de Monsieur Victor Feyder, demeurant à Mertert.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Victor Feyder, cultivateur-vigneron, demeurant à Mertert.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Nominations statutaires.

2.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Victor Feyder à la fonction d'administrateur-délégué.

3.- Divers.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean Vanolst comme commissaire aux comptes de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Jean-Luc Feyder, étudiant, né à Luxembourg, le 3 octobre 1985, demeurant à L-6685 Mertert, 14, rue du Port, comme commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Troisième résolution

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs sont venus à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Quatrième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

a) Monsieur Victor Feyder, cultivateur-vigneron, demeurant à L-6685 Mertert, 14, rue du Port;

b) Madame Denise Meyers, sans état particulier, épouse de Monsieur Victor Feyder, demeurant à L-6685 Mertert, 14, rue du Port;

c) Monsieur Benoît Feyder, employé privé, demeurant à L-6685 Mertert, 14, rue du Port.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés respectivement renommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

94476

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Victor Feyder à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Merttert, le 7 août 2006.

Pour avis sincère et conforme
Signature

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 août 2006

Le Conseil d'Administration, conformément aux pouvoirs lui conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMO-KAMPEN S.A. du 7 août, délibérant valablement, a décidé de renommer:

Monsieur Victor Feyder, cultivateur-vigneron,
demeurant à L-6685 Merttert, 14, rue du Port,

à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Le mandat de l'administrateur-délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Merttert, le 7 août 2006.

Pour avis sincère et conforme
Pour la société
V. Feyder / Signatures
Administrateur-délégué / -

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04160. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088950.3//65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

NAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 104.849.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090832.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

NAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 104.849.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 23 juin 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 23 juin 2006, AB-CREDIT, a.s., a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100 EUR chacune, à la société CREDIS INVEST B.V., avec siège social à Van Heuven Goedharlaan 937, LD1181 Amstelveen, Hollande.

Ainsi, les parts de la société NAEL, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CREDIS INVEST B.V.: 125 parts.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
Gérant
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090828.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

IMPERIAL ESTATES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.635.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on June 14th, 2006 it has been resolved the following:

1. To re-elect Messrs. Per Hellsten and Mikael Holmberg, as well as Mrs Nadine Gloesener as directors of the board until the next annual general meeting.

2. To re-elect Mr Gilles Wecker as statutory auditor of the company until the next annual general meeting.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 14 juin 2006, il a été résolu ce qui suit:

1. De réélire MM. Per Hellsten et Mikael Holmberg, ainsi que Mme Nadine Gloesener comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. De réélire M. Gilles Wecker comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06474. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090588.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

AIRCRAFT V.I.P. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 13, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 110.343.

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AIRCRAFT V.I.P. SERVICES S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 13, rue de la Chapelle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 110.343, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 août 2005, publié au Mémorial C numéro 1447 du 23 décembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification du régime actuel de signature.

2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. (dernier alinéa).** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, A. Thill, R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juillet 2006, vol. 537, fol. 22, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(088719.3/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

NAYLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 107.016.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 15 août 2006, il a été résolu ce qui suit:

1. De réélire MIDMAR TRADING LIMITED, M. Mikael Holmberg, ainsi que Mme Nadine Gloesener comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. De réélire M. Gilles Wecker, comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on August 15th, 2006 it has been resolved the following:

1. To re-elect MIDMAR TRADING LIMITED, Mr Mikael Holmberg, as well as Mrs Nadine Gloesener as directors of the board until the next annual general meeting.

2. To re-elect Mr Gilles Wecker as statutory auditor of the company until the next annual general meeting.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090591.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

DH REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.800,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.959.

Modification de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Valérie Scholtes, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090604.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

R. C. Luxembourg B 109.917.

Le siège social de la société GB INTERNATIONAL est dénoncé avec effet immédiat.

La société WURTH & ASSOCIES S.A. a démissionné de son mandat de commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, vendredi le 11 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(091214.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

RESIDENCE GRAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: USD 15.000.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 79.781.

—
DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10 juillet 2006

Il résulte dudit procès-verbal que la clôture de la liquidation a été décidée le 10 juillet 2006 et que tous les documents et livres de la société seront conservés pendant une période de 5 ans au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090722.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

BATIMOD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 89B, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 115.931.

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Joseph Braun, gérant de société, né à Beidweiler, le 17 juillet 1942, demeurant à F-57570 Evrange, 2, rue de l'Eglise.

Lequel comparant a déclaré être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée BATIMOD LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Lecuit, de résidence à Redange-sur-Attert, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, qui est dépositaire de la minute, en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1288 du 4 juillet 2006 et modifié en dernier lieu en date du 26 avril 2006 suivant acte reçu par Maître Gerard Lecuit, de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1288 du 4 juillet 2006. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Première et unique résolution

Les associés décident de transférer avec effet au 1^{er} août 2006 le siège social de la société de L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich à L-5445 Schengen, 89B, route du Vin, de sorte que l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Schengen.»

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Braun, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 28 juillet 2006, vol. 470, fol. 74, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlinck.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 août 2006.

M. Schaeffer.

(094008.3/5770/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

BATIMOD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 89B, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 115.931.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 août 2006.

M. Schaeffer.

(094009.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AQUA PARADISE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 97.619.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé, en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090734.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

PEPINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.650,-

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 114.214.

Extrait des résolutions prises par les gérants/le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants/le gérant de la Société ont/a décidé, en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants/le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants/du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel van Krimpen,

- M. Alan Botfield.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090737.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

HOFIBEL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 75.808.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 28 mars 2006 à 10.30 heures

Décisions:

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver et Alain Noullet dans leur mandats d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2010;

- de remplacer M. Frédéric Deflorenne dans ses fonctions de commissaire aux comptes;

- de nommer en remplacement aux fonctions de commissaire aux comptes, la société anonyme de droit luxembourgeois DATA GRAPHIC S.A. dont le siège est établi au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 42.166 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091414.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CHAPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 89.405.

Extrait des résolutions prises par le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090740.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FINANCIERE TREVISO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 107.387.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs/l'administrateur de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les administrateurs/l'administrateur de la Société ont/a décidé en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les administrateurs/l'administrateur de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des administrateurs/de l'administrateur suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.;
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.;
- T.C.G. GESTION S.A.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090742.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

IMMO-ONE, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 119.163.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. La société à responsabilité limitée PLUS-INVEST, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 105.961, ici représentée par son gérant unique Monsieur Pierre Wagner, conseil fiscal, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;
2. La société à responsabilité limitée PRIOR INVESTMENTS, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 105.960, ici représentée par son gérant unique Monsieur Jean-Marie Schockmel, conseil fiscal, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;
3. La société à responsabilité limitée JCL-INVEST, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 105.962, ici représentée par son gérant unique Monsieur Jean-Claude Lucius, expert-comptable, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Ces comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Titre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IMMO-ONE.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social décrit ci-avant.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue connexe ou complémentaire à la sienne.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société exercera ses activités tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président et, le cas échéant, un vice-président. En cas d'empêchement de l'un et de l'autre, ils sont remplacés par l'administrateur le plus âgé.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, ou en cas d'empêchement de celui-ci, du vice-président, ou à leur défaut, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société se trouve engagée en toutes circonstances, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. Assemblée Générale

Art. 13. L'Assemblée Générale Annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures et pour la première fois en 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Art. 15. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé chaque année cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la ré-

serve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes, par leurs représentants, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. PLUS-INVEST, préqualifiée, mille deux cent quarante actions	1.240
2. PRIOR INVESTMENTS, préqualifiée, mille quatre-vingt- cinq actions	1.085
3. JCL-INVEST, préqualifiée, sept cent soixante-quinze actions	775
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparantes préqualifiées, dûment représentées, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaires à 1.
2. Sont nommés administrateurs:
 - Monsieur Pierre Wagner, conseil fiscal, né le 28 août 1954 à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;
 - Monsieur Jean-Marie Schockmel, conseil fiscal, né le 5 février 1956 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;
 - Monsieur Jean-Claude Lucius, expert-comptable, né le 13 novembre 1966 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Monsieur Gérard Wagner, gérant de société, né à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 juin 1952, demeurant à L-1319 Luxembourg, 167, rue Cents.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.
5. Le siège social de la société est établi à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
6. L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à conférer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Pierre Wagner, préqualifié et à nommer Monsieur Pierre Wagner administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toute circonstance par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ès qualités qu'ils agissent, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Wagner, J.-M. Schockmel, J.-C. Lucius, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, vol. 29CS, fol. 44, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 septembre 2006.

T. Metzler.

(099453.3/222/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

94484

JINDALEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 97.354.

Extrait des résolutions prises par le gérant de la Société, datées du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:
- T.C.G. GESTION S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090749.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LOREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 89.679.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la Société, datées du 3 juillet 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les administrateurs de la Société font remarquer en outre que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090752.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

ALDEMOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 118.843.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le premier août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

1) INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, ici représentée par son administrateur-directeur, Monsieur Pierre Schmit et par sa directrice, Madame Gabriele Schneider, les deux avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

2) Monsieur Manuel Lentz, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Lesquelles comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté, les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination: ALDEMOR INVESTMENTS S.A.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant à la majorité des voix requises pour la modification des statuts.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra même être transféré à l'étranger, sur simple décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera luxembourgeoise. En toute autre circonstance le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

La Société peut, par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, succursales, agences et bureaux.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations à favoriser l'accomplissement de son objet social.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et pour comparaître par-devant notaire pour faire acter l'augmentation de capital ainsi intervenue dans les formes de la loi.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera automatiquement considéré comme adapté à la modification intervenue.

Art. 6. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles. Le conseil d'administration élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil d'administration.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues à la fois.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix le président n'a pas de voix prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent transmettre leurs votes par tout moyen écrit de télécommunication.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire. Les propositions de résolutions sont dans ce cas transmises aux membres du conseil d'administration par écrit qui font connaître leurs décisions par écrit. Les décisions sont considérées prises si une majorité d'administrateurs a émis un vote favorable.

Il est dressé procès-verbal des décisions du conseil d'administration. Les extraits des décisions du conseil d'administration sont délivrés conformes par le président, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 10. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Chaque année, le trente et un décembre les livres, registres et comptes de la Société sont arrêtés. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.

Art. 12. Le conseil d'administration ainsi que les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale quand ils le jugent opportun. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le cinquième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations de toutes assemblées générales contiennent l'ordre du jour.

L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Les extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du conseil d'administration, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 13. Le conseil d'administration peut subordonner l'admission des propriétaires d'actions au porteur au dépôt préalable de leurs actions; mais au maximum cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire a le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée générale annuelle est appelée à approuver les comptes et les rapports annuels et à se prononcer sur la décharge des organes sociaux.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 15. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle se réunit en 2007.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) INTERCORP S.A., préqualifiée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions	3.099
2) Manuel Lentz, préqualifié, une action.	<u>1</u>
Total: trois mille cent actions.	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Monsieur Manuel Lentz, maître en droit, né le 17 mars 1974 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- b) Monsieur Claude Geiben, maître en droit, né le 16 septembre 1971 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- c) Madame Gabriele Schneider, directrice de société, née le 31 octobre 1966 à Birkenfeld/Nahe (Allemagne), avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

94487

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, né le 16 février 1964 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2011.

Quatrième résolution

Le siège de la Société est établi à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Schmit, G. Schneider, M. Lentz, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 7 août 2006, vol. 470, fol. 78, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 août 2006.

M. Schaeffer.

(093991.3/5770/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

BAFFIN BAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 111.214.

Extrait des résolutions prises par les gérants / le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants / le gérant de la Société ont/a décidé en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants / le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants / du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.;
- TCG GESTION S.A.;
- M. Alan Botfield.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090825.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

CORNELIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 114.100.

Extrait de la résolution prise par les gérants / le gérant de la Société, datée du 30 juillet 2006

Les gérants / le gérant de la Société ont/a décidé en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants / le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants / du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090834.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

VESPUCCI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 112.724.

Extrait des résolutions prises par les gérants / le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants / le gérant de la Société ont/a décidé en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants / le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants / du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- Mr Michel van Krimpen;

- Mr Alan Botfield.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090835.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

S+V GEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 55.090.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005 que la société EUROCOMPTE S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été appelée à la fonction de commissaire aux comptes de la société en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société EURO ASSOCIATES (anc. EUROTRUST S.A.), 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg;

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090837.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

QUINFORM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 104.237.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08670, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant(092909.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.**LAGORUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 85.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092873.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

DEVIMUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 118.652.

In the year two thousand and six, on the eleventh of August.

Before us, the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company DEVIMUS INTERNATIONAL S.A., with registered office in L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, presently being mentioned in the Trade and Companies' Register, incorporated by deed of the undersigned notary on the 25th of July 2006, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Romain Wagner, chartered accountant, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Jeannot Diderrich, chartered accountant, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Hans-Martin Kuske, chartered accountant, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the capital to the extent of 750,000.- EUR in order to raise it from the amount of 31,000.- EUR to 781,000.- EUR by the issue of 75,000 new shares with a nominal value of 10.- EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription and payment of the new shares.

3. Subsequent amendment of the 1st paragraph of article 5 of the articles of association.

4. Miscellaneous.

B) That the shareholders present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital is present or represented at the present meeting and that all the present or represented shareholders declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

No other convening notices were necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the share capital by seven hundred and fifty thousand Euro (750,000.- EUR) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) up to seven hundred and eighty-one thousand Euro (781,000.- EUR) by the issue and the subscription of seventy-five thousand (75,000) new shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and payment

With the agreement of all the actual shareholders, the seventy-five thousand (75,000) new shares have been subscribed by the majority shareholder and fully paid up by payment in cash, so that the amount of seven hundred and fifty thousand Euro (750,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Second resolution

In order to reflect such action, the meeting decides to amend the 1st paragraph of article 5 of the articles of association and to give it the following wording:

«**Art. 5. (first paragraph).** The subscribed share capital is fixed at seven hundred and eighty-one thousand Euro (781,000.- EUR), represented by seventy-eight thousand one hundred (78,100) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) per share.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at nine thousand four hundred Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEVIMUS INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, en voie de formalisation au Registre de Commerce et des Sociétés, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Roman Wagner, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jeannot Diderrich, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hans-Martin Kuske, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de 750.000,- EUR pour le porter du montant de 31.000,- EUR à 781.000,- EUR par l'émission de 75.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération des actions nouvelles.

3. Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

4. Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social est présente ou représentée et que les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalable à cette assemblée.

Aucunes d'autres convocations d'usage n'étaient nécessaires.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à sept cent quatre-vingt-un mille euros (781.000,- EUR) par l'émission de soixante-quinze mille (75.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

Avec l'accord de tous les actionnaires, les soixante-quinze mille (75.000) actions nouvelles ont été souscrites par l'actionnaire majoritaire et libérées entièrement moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à sept cent quatre-vingt-un mille euros (781.000,- EUR), représenté par soixante-huit mille cent (78.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte

Signé: R. Wagner, J. Diderrich, H.-M. Kuske, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 août 2006, vol. 537, fol. 70, case 11. – Reçu 7.500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 1^{er} septembre 2006.

J. Seckler.

(095675.3/231/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JERBOA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 113.306.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société, datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

M. Torbick.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090838.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

C.I.A. LUX, COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A.,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 50.522.

DISSOLUTION

Extrait de la résolution de l'assemblée générale de liquidation qui a eu lieu le 28 juin 2006

L'assemblée:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;

- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 28 juin 2006 à l'adresse suivante: Marcel Goldberg en Belgique, 11, avenue Ernestine à 1050 Ixelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090941.4//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FHLSP PRIVATE EQUITY GROUP INC., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.428.

L'associé unique de la Société a décidé en date du 16 août 2006:

- d'accepter, avec effet immédiat, la démission de M. John Philip Takacs, gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090937.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

VIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.988.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement au siège social le 31 juillet 2006

1. La démission de l'administrateur Claude Schroeder, demeurant 498, route de Thionville, L-5886 Alzingen, est acceptée avec effet immédiat et décharge lui est donnée.

M. Pierre Goffinet demeurant 1, rue de la Fontaine, L-4963 Clemency, est nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2008.

Pour extrait conforme
D. Fontaine
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07556. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(090858.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

VIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07557, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

STRATEGO TRUST S.A.
Domiciliaire
Signature

(090855.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 338.200.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.192.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07815, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Cette version annule et remplace les comptes annuels au 31 décembre 2003 déposés au R.C.S. en date du 22 décembre 2003 sous la référence L040103823.4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III A, S.à r.l.
Signature

(091092.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 338.200.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.192.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07816, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III A, S.à r.l.
Signature

(091094.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94493

HCT HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 73.114.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 août 2006

1. Les Administrateurs et Commissaire sortant sont réélus avec effet rétroactif à la date du 30 septembre 2005 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2011.

Administrateurs:

- M. Herbert Grossmann, demeurant 75, rue des Romains, L-2443 Senningerberg;
- M. Claude Schroeder, demeurant 498, route de Thionville, L-5886 Alzingen;
- M. Dominique Fontaine, demeurant 17, rue du Château, B-6747 Saint-Léger.

Commissaire aux comptes:

- STRATEGO INTERNATIONAL, S.à r.l., 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090864.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof.
R. C. Luxembourg B 65.796.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2006

James Keith Ross Falconer, Michael Hoare, Alec J. Emmott, Zvi Hoffman, Allan MacLeod, Jan Ankarcrona et Eric Bateman ont été réélus en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

ERNST AND YOUNG S.A. LUXEMBOURG ont été réélus Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

P. Ries / C. Vago

Compliance Officer / Corporate Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090975.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FCCL FIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 109.576.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 28 juillet 2006 que:

- Monsieur Luc Hansen a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B;
- Monsieur Jean-Paul Frisch, conseiller en opérations financières, demeurant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée;
- Monsieur Riccardo Rosati, company director, demeurant professionnellement au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée;
- Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, Luxembourg au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091082.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94494

NLG ACQUISITION INVESTMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 109.526.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du gérant du 31 juillet 2006 que le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05638. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091088.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

NLG ACQUISITION HOLDINGS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 109.525.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision des associés du 28 juillet 2006 que:

- Monsieur Luc Hansen a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B,
- Monsieur Jean-Paul Frisch, conseiller en opérations financières, demeurant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée,
- Monsieur Riccardo Rosati, company director, demeurant professionnellement au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée,
- Le siège social est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 14A, rue des Bains, Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05637. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091089.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 235.900.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 86.445.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 908 du 14 juin 2002.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07823, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l.

Signature

(091117.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 235.900.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 86.445.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 908 du 14 juin 2002.

—
Les états financiers consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07814, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l.

Signature

(091086.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 106.863.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 726 du 21 juillet 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III B, S.à r.l.

Signature

(091100.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.173.500.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 86.448.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07818, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IV, S.à r.l.

Signature

(091095.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

JER EUROPE FUND III 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.440.

Extrait des résolutions prises par les gérants/le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants/le gérant de la Société ont/a décidé, en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants/le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants/du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel van Krimpen,
- M. Alan Botfield.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091255.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GREEN ALPHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 109.244.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 29 juin 2006, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091289.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CARAWAY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 25, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 116.874.

Décisions de l'associée unique prises en date du 14 juillet 2006

1. Les démissions de Messieurs Paul Lutgen et Luc Braun en leur qualité de gérants sont acceptées.
2. Ont été nommées gérantes pour une durée indéterminée:
 - Madame Guillaume Evelyne, diplômée ès sciences économiques, demeurant professionnellement 16, allée Marconi à Luxembourg,
 - Madame Olsem Manette, diplômée ès sciences économiques, demeurant professionnellement 16, allée Marconi à Luxembourg.
 La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chacune des gérantes.
3. Le siège de la société a été transféré du 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg au 25, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10645. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091261.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INTER REPUBLIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.821.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093282.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

INTER REPUBLIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.821.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08499, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093283.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

INTER REPUBLIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.821.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093284.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

INTER REPUBLIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.821.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093285.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

JER THUNDERBIRD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.484.

Extrait des résolutions prises par les gérants/le gérant de la Société, datées du 30 juillet 2006

Les gérants/le gérant de la Société ont/a décidé, en date du 30 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants/le gérant de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants/du gérant suivant de la Société est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel van Krimpen,

- M. Alan Botfield.

Luxembourg, le 30 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091266.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**QUASSIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. QUASSIA S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 83.731.

En l'an deux mille six, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Se tient l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de QUASSIA S.A., société anonyme, ayant son siège social au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro B 83.731 (la «Société»).

La Société a été constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 février 2002, numéro 203.

L'assemblée est présidée par M. Stéphane Biver, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, lequel exercera également les fonctions de scrutateur,

qui nomme comme secrétaire M. Benoît Caillaud, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I. L'actionnaire représenté à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par son mandataire, et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations de l'actionnaire représenté, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II. Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 310 (trois cent dix) actions ordinaires émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

(1) Changement de la forme juridique de la société de façon à ce qu'elle soit transformée de société anonyme en société à responsabilité limitée;

(2) Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décharge pour le mandat qu'ils ont exercé dans la société;

(3) Modification subséquente des statuts de la société;

(4) Nomination des gérants;

(5) Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la forme juridique de la société de façon à ce qu'elle soit transformée de société anonyme en société à responsabilité limitée, sans interruption au niveau de son existence légale.

Le capital social et les réserves sont maintenus à l'identique, de même que chaque poste des actifs et des passifs, des amortissements, des augmentations et diminutions de valeur.

La société à responsabilité limitée continue de conserver les comptes tenus par la société anonyme.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de tous les administrateurs de la société et du commissaire aux comptes de la société et de leur donner décharge pour l'exercice de leur mandat, jusqu'au jour des présentes.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'échanger 1 (une) action de la société anonyme pour 1 (une) part sociale de la société à responsabilité limitée et d'adapter les statuts suite au changement de sa forme juridique, ces derniers prenant la forme et le contenu qui suit:

«Art. 1^{er}. Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la «Société») et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social

2.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut, en outre, prendre des participations dans des sociétés de personnes.

2.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

2.3 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

2.4 La Société pourra, en outre, effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

2.5 La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination QUASSIA, S.à r.l.

Art. 5. Siège social

5.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

5.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance.

5.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 - Capital Souscrit et Libéré

6.1.1 Le capital social est fixé à 31.000 EUR (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros), chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

6.1.2 A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du Capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux Profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

6.5.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

6.5.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.5.3 Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5.4 Les transferts de parts sociales doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les transferts ne peuvent être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de leur notification à la Société ou de leur acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 - Enregistrement des Parts Sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management

7.1 - Nomination et Révocation

7.1.1 La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

7.1.2 Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés.

7.1.3 Un gérant pourra être révoqué ad nutum avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés.

7.1.4 Le gérant unique et chacun des membres du conseil de gérance n'est ou ne seront pas rémunéré(s) pour ses/leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des associés. La Société pourra rembourser tout gérant des dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de son mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du conseil de gérance, en cas de pluralité de gérants.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et Signature Autorisée

7.3.1 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

7.3.2 La Société est engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des membres du conseil de gérance.

7.3.3 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

7.3.4 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, Vice-Président, Secrétaire, Procédures

7.4.1 Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés.

7.4.2 Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui, signés par le président et le secrétaire ou par un notaire, seront déposés dans les livres de la Société.

7.4.3 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, qui pourraient être produits en justice ou autrement, seront signés par le président, le secrétaire ou par un quelconque gérant.

7.4.4 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

7.4.5 En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

7.4.6 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

7.4.7 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des Gérants

Tout gérant ne contracte, en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés

8.1 L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

8.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

8.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

8.4 La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

9.1 Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le premier mardi du mois de juin, à 14h00.

9.2 Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif du gérant unique ou en cas de pluralité du conseil de gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

11.1 - Exercice Social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

11.2 - Comptes Annuels

11.2.1 A la fin de chaque exercice social, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

11.2.2 Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

12.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

12.2 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à et aussi longtemps que celui-ci atteint dix pour cent (10%) du capital social.

12.3 Le solde des bénéfices nets peut être distribué au(x) associé(s) en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

13.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

13.2 Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts.

13.3 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Art. 15. Modification des statuts

Les présents Statuts pourront être à tout moment modifiés, et en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée des associés selon le quorum et conditions de vote requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer la personne suivante en qualité de gérant, et ce pour une durée indéterminée:

- Martin Lothar Ernst-Otto Hörnig, avocat, Lova-Center FL-9490 Vaduz, Liechtenstein.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à mille sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Biver, B. Caillaud, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, vol. 152S, fol. 98, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2006.

P. Bettingen.

(095040.3/202/232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

94501

BALTA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.666.650.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 101.259.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 juillet 2006, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091303.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AMERAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 105.014.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 7 juillet 2006 qu'il a été décidé de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 août 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la société AMERAS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091385.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 40.840.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT09121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / R. Donati

Administrateur / Administrateur

(093267.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SmartStream ACQUISITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 118.408.

RECTIFICATIF

Extrait

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 22 août 2006 qu'une erreur de rédaction a été commise dans les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique en date du 8 août 2006 concernant le siège social de la Société, celui-ci étant situé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et non au 5, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091422.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

BIOSYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.457.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 11 octobre 2005 à 8 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Thierry Beaudry, Thérèse Lemmens et Andrée Dubus dans leurs mandats d'Administrateurs jusqu'à la date du 24 mai 2011,
- d'accepter la démission de Frédéric Deflorenne de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société,
- de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire la société anonyme DATA GRAPHIC S.A. dont le siège social est établi au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 42.166 jusqu'à la date du 24 mai 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091412.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

S.A. DOSETTEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.
R. C. Luxembourg B 6.550.

Constituée par-devant M^e René Frank, notaire de résidence à Ettelbruck, le 27 janvier 1964, acte publié au Mémorial C n° 23 du 23 mars 1964, modifiée par-devant le même notaire le 5 janvier 1976, acte publié au Mémorial C n° 83 du 23 avril 1976, modifiée par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, le 24 mars 1986, acte publié au Mémorial C n° 219 du 4 août 1986, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 19 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 116 du 31 mars 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 janvier 1993, acte publié au Mémorial C n° 215 du 12 mai 1993, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1993, acte publié au Mémorial C n° 584 du 8 décembre 1993.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour S.A. DOSETTEN A.G.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(091477.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

LIGHTHOUSE INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 94.548.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'administration en date du 9 août 2006 que le siège social de la société a été transféré du 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091499.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94503

VALMETAL HOLDING, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 19.986.

DISSOLUTION

Extrait

L'Assemblée générale des actionnaires du 6 juillet 2006 a prononcé la clôture de la liquidation et constaté que la société a cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux de la société dissoute seront conservés pendant la durée légale de cinq années à l'adresse de l'ancien siège social de la société.

Pour extrait conforme
Pour VALMETAL HOLDING
L. Dal Zotto
Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091521.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EASA, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 24.158.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 mai 2006

(...)

«Le mandat d'administrateur de Monsieur K. Sharp vient à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'assemblée décide de nommer Monsieur José Manuel Martinez Serrano, domicilié à 1150 Bruxelles (Belgique), avenue Jules César 112, comme nouvel administrateur pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Le mandat de commissaire-réviseur de KPMG AUDIT venant à échéance, il est décidé de le reconduire pour un an, jusqu'à l'assemblée générale de 2007. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration
K. Sharp / P. Gustin
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091522.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

TILEDRAZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 94.278.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2006:

- Le mandat des administrateurs suivants, Messrs Evgenios Papadatos, Andreas I. Xasikos et Mme Irene C. Loizidou, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

- PricewaterhouseCoopers est nommé réviseur d'entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.
Agent domiciliataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092934.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

94504

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 11.809.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 24 juillet 2006 au siège social de la Banque que:

1. L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

- M. John Pierre Hettinger,
- M. Hajime Mizuno,
- M. Masashi Kamo,

pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale, qui se tiendra en 2007 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

2. L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprise pour une période se terminant à la date de l'Assemblée Générale, qui se tiendra en 2007 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Pour extrait conforme

J.P. Hettinger

Président de l'Assemblée Générale

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091529.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MISTRAL ENTERTAINMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 95.827.

Le siège social de la société MISTRAL ENTERTAINMENT, S.à r.l., inscrite au registre de commerce à Luxembourg, numéro B 95.827, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 août 2006.

K. Groke

Le domiciliataire, Expert-Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091558.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MISTRAL ENTERTAINMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 95.827.

Monsieur Kristian Groke a déclaré sa démission en tant que gérant de la société MISTRAL ENTERTAINMENT, S.à r.l. avec siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, inscrite au registre de commerce à Luxembourg, numéro B 95.827, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 août 2006.

K. Groke.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091557.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

PRISMA ENERGY TURKEY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,-.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 112.576.

Résolution de l'Associé unique

L'associé unique de la société a décidé, en date du 14 août 2006, de nommer DELOITTE S.A., siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme Commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat pour une durée se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091582.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 111.206.

En date du 9 août 2006, l'assemblée extraordinaire des associés a décidé:

- d'accepter la démission de M. Robert Forton en tant que gérant de la société avec effet immédiat, et
- de nommer M. Günther Stevens, né le 10 octobre 1967 à Mechelen en Belgique, domicilié au 33, Zemsteweg, 2811 Melchelen, Belgique en tant que gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091569.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MAGNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 101.282.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour MAGNES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(092871.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.**MAGNES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 101.282.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour MAGNES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(092870.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.**NETINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 102.281.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092944.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.**NETINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 102.281.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092946.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

GOMA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 61.564.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092874.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

LUXYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07725, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(092876.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

CAPTIVA 2 KQ HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 101.998.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS09292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

(092877.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

DELMAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 46.034.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(092878.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

VENUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 103.046.

Le bilan au 31 mars 2006 ainsi que l'affectation de résultat, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT09068, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour VENUS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

(093324.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

IMMOBILIERE CASSIOPEIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 71.123.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(092879.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

LOUIS KIEFER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bascharage, 21, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 63.788.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT007797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(092880.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

OCTANTIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 84.842.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour compte de OCTANTIS, S.à r.l.

COMPTIS S.A.

Signature

(092882.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

EPICEA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 320.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(092885.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

VILLA CARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 95.572.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(092910.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

VIENNA I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 1,638,200.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 111.121.

In the year two thousand six, on the twenty-ninth day of June.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

- APAX WW NOMINEES LTD, having its registered office at 15 Portland Place, London, United Kingdom, registered with the Companies' Registry of England and Wales, under number 04693597 (the «Shareholder 1»), holder of 49,266 shares in the share capital of the Company;

- VIENNA IV, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 113.870 (the «Shareholder 2»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA V, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 113.869 (the «Shareholder 3»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA VI, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 113.874 (the «Shareholder 4»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA VII, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 113.842 (the «Shareholder 5»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA VIII, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 114.142 (the «Shareholder 6»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA IX, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 116.276 (the «Shareholder 7»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA X, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 116.104 (the «Shareholder 8»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- VIENNA XI, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg company registry, under number B 116.118 (the «Shareholder 9»), holder of 1 share in the share capital of the Company;

- CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC., having its registered office at One Queen Street East, Suite 2700, P.O. Box 101, Toronto, Ontario, M5C 2W5, Canada (the «Shareholder 10»), holder of 3,423 shares in the share capital of the Company;

- AlInvest PARTNERS 2003 B.V., a company with limited liability under the laws of the Netherlands, with its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce and Industries of Amsterdam, under no. 34189452 (the «Shareholder 11»), holder of 3,043 shares in the share capital of the Company;

- TROVIE LIMITED PARTNERSHIP, having its principal place of business at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, registered in Scotland with partnership no. SL 5637 (the «Shareholder 12»), holder of 3,119 shares in the share capital of the Company;

- A.S.F. CO-INVESTMENT PARTNERS III, L.P., having its registered office at 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820, with business address c/o Portfolio Advisors, LLC (the «Shareholder 13»), holder of 571 shares in the share capital of the Company;

- GTELE LLC, a limited liability company duly incorporated under the laws of Ohio, having its principal place of business at 37, West Broad Street, Suite 1100, Columbus, Ohio, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Ohio, under 1612294 (the «Shareholder 14»), holder of 157 shares in the share capital of the Company;

- Mr Peer Knauer, born on 21st March 1966 in Munchen, Germany, residing at Robert-Bernardis-Straße 10, 40474 Düsseldorf, Germany (the «Shareholder 15»), holder of 38 shares in the share capital of the Company;

- Dr Hai Cheng, born on 31st October 1958 in Hubei (China), residing at Gebrüder-Wright-Straße 24, 53125 Bonn, Germany (the «Shareholder 16»), holder of 6 shares in the share capital of the Company; and

- TAG TROPOLYS ALTGESELLSCHAFTER, GmbH, having its registered office in Islandufer 15, 42103 Wuppertal, Germany and registered with the local court (Amtsgericht) Wuppertal under HRB 19840 (the «Shareholder 17»), holder of 5,897 shares in the share capital of the Company.

The Shareholder 1 to the Shareholder 17 are collectively referred to as the «Shareholders».

The Shareholders are here represented by Benoit Massart, lawyer, residing professionally at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- they are the actual shareholders of VIENNA I, S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, with a share capital of EUR 1,638,200.-, registered with the Luxembourg register of commerce and companies, under number B 111.121 (hereafter referred to as the «Company») and incorporated pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Paul Bettingen dated 7th October 2005 whose articles have been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 183 dated 26th January 2006, page 8775;

- the articles have been amended, and in particular the capital has been increased from EUR 12,500.- to EUR 1,000,000.- pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 13th October 2005 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 245 dated 3rd February 2006, page 11753;

- the articles have been further amended, and in particular the capital has been increased from EUR 1,000,000.- to EUR 1,200,500.- pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 10th January 2006 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1149 dated 14th June 2006, page 55143; and

- the articles have been further amended pursuant to a deed drawn up by the pre-named notary Bettingen dated 31st January 2006, and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1136 dated 12th June 2006, page 54483;

- the articles have been further amended, and in particular the capital has been increased from EUR 1,200,500.- to EUR 1,638,200.- pursuant to a deed drawn up by the prenamed notary Bettingen dated 29th June 2006, in process of being published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

All this having been declared, the appearing parties, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders decide to increase the subscribed capital by an amount of 661,875.- EUR (six hundred and sixty-one thousand eight hundred and seventy-five Euro) to bring it from its present amount of 1,638,200.- EUR (one million six hundred and thirty-eight thousand two hundred Euro) to 2,300,075.- EUR (two million three hundred thousand and seventy-five Euro) by the issuance of 26,475.- (twenty-six thousand four hundred and seventy five) shares («parts sociales») of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment - Description of the contribution

The Shareholders decide to accept the subscription and the payment of the 26,475.- (twenty six thousand four hundred and seventy five) new shares by conversion into capital of part of a liquid, certain and immediately payable claim each Shareholder holds towards the Company (the «Contributed Claims») such conversion to be made in the following proportions:

Shareholders	Amount of Contributed Claims in EUR	Number of newly issued Shares	Subscription price in EUR
Shareholder 1.....	497,675	19,907	497,675
Shareholder 10.....	34,575	1,383	34,575
Shareholder 11.....	30,725	1,229	30,725
Shareholder 12.....	31,500	1,260	31,500
Shareholder 13.....	5,775	231	5,775
Shareholder 14.....	1,600	64	1,600
Shareholder 15.....	375	15	375
Shareholder 16.....	75	3	75
Shareholder 17.....	59,575	2,383	59,575
Total.....	661,875	26,475	661,875

Documents evidencing the ownership and valuation of the contribution in kind:

The Contributed Claims have been subject of a report established by the board of directors of the Company dated 29th June 2006, concluding as follows:

«Conclusion

The board of directors of the Company is of the opinion that the value of the Contributed Claims is at least equal to EUR 661,875.»

This report, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration and the Contributors grant one another mutual discharge.

Further to the here before documented increase in the share capital of the Company, the Shareholders are the owner of the shares in the Company in the following proportions:

Shareholders	Total number of Shares	Share capital in EUR
Shareholder 1.....	69,173	1,729,325
Shareholder 2.....	1	25
Shareholder 3.....	1	25
Shareholder 4.....	1	25
Shareholder 5.....	1	25
Shareholder 6.....	1	25

Shareholder 7	1	25
Shareholder 8	1	25
Shareholder 9	1	25
Shareholder 10	4,806	120,150
Shareholder 11	4,272	106,800
Shareholder 12	4,379	109,475
Shareholder 13	802	20,050
Shareholder 14	221	5,525
Shareholder 15	53	1,325
Shareholder 16	9	225
Shareholder 17	8,280	207,000
Total	92,003	2,300,075

Second resolution

The Shareholders decide to amend article 7.1.1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«7.1.1 The Company's corporate capital is fixed at 2,300,075.- EUR (two million three hundred thousand seventy-five Euro), divided into 92,003.- (ninety-two thousand and three) shares («parts sociales») of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and entirely paid-up (the «Shares»).»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 10,000.- (ten thousand Euro).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they, as represented here above, signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- APAX WW NOMINEES LTD, ayant son siège social au 15 Portland Place, Londres, Royaume-Uni, inscrite auprès du «Companies Registry of England and Wales», sous le numéro 04693597 (l'«Associé 1»), propriétaire de 49.266 parts sociales dans le capital social de la Société;

- VIENNA IV, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 113.870 (l'«Associé 2»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA V, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 113.869 (l'«Associé 3»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA VI, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 113.874 (l'«Associé 4»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA VII, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 113.842 (l'«Associé 5»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA VIII, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 114.142 (l'«Associé 6»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA IX, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 116.276 (l'«Associé 7»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA X, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 116.104 (l'«Associé 8»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- VIENNA XI, S.à r.l., ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 116.118 (l'«Associé 9»), propriétaire d'une 1 part sociale dans le capital social de la Société;

- CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC., ayant son siège social au One Queen Street East, Suite 2700, P.O. Box 101, Toronto, Ontario, M5C 2W5, Canada (l'«Associé 10»), propriétaire de 3.423 parts sociales dans le capital social de la Société;

- AlInvest PARTNERS 2003 B.V., une company with limited liability de droit néerlandais, ayant son siège social au Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, inscrite auprès de la Chamber of Commerce and Industries à Amsterdam, sous le numéro 34189452 (l'«Associé 11»), propriétaire de 3.043 parts sociales dans le capital social de la Société;

- TROVIE LIMITED PARTNERSHIP, ayant son établissement principal d'affaires au 1 George Street, Edimbourg EH2 2LL, inscrite en Ecosse avec le partnership numéro SL 5637 (l'«Associé 12»), propriétaire de 3.119 parts sociales dans le capital social de la Société;

- A.S.F. CO-INVESTMENT PARTNERS III, L.P., ayant son siège social au 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820, avec son adresse d'affaires chez c/o Portfolio Advisors, LLC (l'«Associé 13»), propriétaire de 571 parts sociales dans le capital social de la Société;

- GTELE LLC, une company with limited liability constituée selon les lois de Ohio, ayant son lieu d'activités principales au 37, West Broad Street, Suite 1100, Columbus, Ohio, et inscrite auprès du Registre de Commerce de l'état d'Ohio, sous le numéro 1612294 (l'«Associé 14»), propriétaire de 157 parts sociales dans le capital social de la Société;

- M. Peer Knauer, né le 21 mars 1966 à Munich, Allemagne, demeurant à Robert-Bernardis-Straße 10, 40474 Düsseldorf, Allemagne (l'«Associé 15»), propriétaire de 38 parts sociales dans le capital social de la Société;

- Dr Hai Cheng, né le 31 octobre 1958 à Hubei (Chine), demeurant à Gebrüder-Wright-Straße 24, 53125 Bonn, Allemagne (l'«Associé 16»), propriétaire de 6 parts sociales dans le capital social de la Société; et

- TAG TROPOLYS ALTGESELLSCHAFTER, GmbH, ayant son siège social à Islandufer 15, 42103 Wuppertal et inscrite auprès du registre du commerce de Wuppertal, sous le numéro HRB 19840 (l'«Associé 17»), propriétaire de 5.897 parts sociales dans le capital social de la Société.

Les Associés 1 à 17 sont collectivement ci-après repris comme les «Associés».

Ici représentées par Benoit Massart, juriste, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles parties, représentées comme il est dit, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les associés actuels de VIENNA I, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec un capital social d'un montant de 1.638.200 EUR, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 111.121 (ci-après repris comme la «Société») et constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Paul Bettingen le 7 octobre 2005 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 183 du 26 janvier 2006, page 8775;

- Que les statuts ont été modifiés, et en particulier le capital social a été augmenté de 12.500 EUR à 1.000.000 EUR en vertu d'un acte reçu par le notaire Bettingen, précité, le 13 octobre 2005 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 245 du 3 février 2006, page 11753;

- Que les statuts ont été ensuite modifiés, et en particulier le capital social a été augmenté de 1.000.000 EUR à 1.200.500 EUR en vertu d'un acte reçu par le notaire Bettingen, précité, le 10 janvier 2006, et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1149 du 14 juin 2006, page 55143; et

- Que les statuts ont enfin été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire Bettingen, précité, le 31 janvier 2006, et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1136 du 12 juin 2006, page 54483;

- Que les statuts ont été enfin modifiés, et en particulier le capital social a été augmenté de 1.200.500 EUR à 1.638.200 EUR en vertu d'un acte reçu par le notaire Bettingen, précité, le 29 juin 2006, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tout ceci ayant été déclaré, les parties comparantes, représentées comme dit ci-dessus et détenant 100% du capital de la Société, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de 661.875 EUR (six cent soixante et un mille huit cent dix-sept euros) pour le porter de son montant actuel de 1.638.200 EUR (un million six cent trente-huit mille deux cents euros) à 2.300.075 EUR (deux millions trois cent mille soixante-quinze euros) par l'émission de 26.475 (vingt-six mille quatre cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération - Description de l'apport

Les Associés décident d'accepter la souscription et la libération des 26.475 (vingt-six mille quatre cent soixante-quinze) nouvelles parts sociales par conversion en capital d'une partie d'une créance liquide, certaine et immédiatement exigible que chaque Associé détient envers la Société (les «Créances Apportées») affectée dans les proportions suivantes:

Associés	Montant des Créances Apportées en EUR	Nombre de Parts Sociales nouvellement émises	Prix de souscription en EUR
Associé 1	497.675	19.907	497.675
Associé 10	34.575	1.383	34.575
Associé 11	30.725	1.229	30.725
Associé 12	31.500	1.260	31.500
Associé 13	5.775	231	5.775
Associé 14	1.600	64	1.600
Associé 15	375	15	375

94512

Associé 16.	75	3	75
Associé 17.	59.575	2.383	59.575
Total	661.875	26.475	661.875

Documents établissant la propriété et la valeur de l'apport en nature:

Les Créances Apportées ont fait l'objet d'un rapport établi par le conseil de gérance de la Société 29 juin 2006, concluant ainsi:

«Conclusion

Le conseil de gérance est d'avis que la valeur des Créances Apportées est au moins égale à EUR 661.875.»

Ce rapport, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexées aux présentes pour être formalisée avec elles. Les Apporteurs s'en donnent décharge mutuelle.

Suite à l'augmentation du capital de la Société telle que décrite ci-avant, le capital de la société se répartit entre les Associés dans les proportions suivantes:

Associés	Nombre total des Parts Sociales	Capital social en EUR
Associé 1.	69.173	1.729.325
Associé 2.	1	25
Associé 3.	1	25
Associé 4.	1	25
Associé 5.	1	25
Associé 6.	1	25
Associé 7.	1	25
Associé 8.	1	25
Associé 9.	1	25
Associé 10.	4.806	120.150
Associé 11.	4.272	106.800
Associé 12.	4.379	109.475
Associé 13.	802	20.050
Associé 14.	221	5.525
Associé 15.	53	1.325
Associé 16.	9	225
Associé 17.	8.280	207.000
Total	92.003	2.300.075

Seconde résolution

Les Associés décident de modifier l'article 7.1.1 des statuts de la Société, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«7.1.1 Le capital social est fixé à 2.300.075 EUR (deux millions trois cent mille soixante-quinze euros), représenté par 92.003 (quatre-vingt-douze mille trois) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros), toutes entièrement souscrites et libérées (les «Parts Sociales»).»

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée.

Frais - Estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont évalués à environ EUR 10.000 (dix mille euros).

Le notaire soussigné, qui a parlé et comprend la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, tels que représentés ci-dessus, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Massart, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, vol. 28CS, fol. 99, case 7. – Reçu 6.618,75 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 juillet 2006.

P. Bettingen.

(095077.3/202/307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.